

>>> Accompagner la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement

L'existence et la légitimité d'une vie affective, intime et sexuelle des personnes handicapées (jeunes et adultes) accueillies dans les structures médico-sociales sont aujourd'hui admises, notamment en lien avec : le rappel par la loi 2002-2 du droit des personnes à la vie privée et le développement, d'une façon générale, de conceptions plus attentives aux libertés individuelles / le développement des revendications des associations d'usagers / l'évolution des positions des familles...
Néanmoins, la prise en compte de cette réalité soulève des questions cliniques, juridiques, éthiques et pratiques.

OBJECTIFS

- | Faire évoluer les représentations individuelles
- | Permettre aux professionnels :
 - > d'acquérir des repères juridiques, éthiques et cliniques partagés
 - > de gagner en aisance pour intervenir de manière appropriée dans un domaine intime et délicat
- > de passer d'une logique de réaction à des situations à une logique d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses d'accompagnement adaptées à la singularité des situations
- | Transmettre des savoirs et savoir-faire adaptés en matière d'éducation à la sexualité et prévention des risques afférents

CONTENU

- | Travail autour des représentations sur la question de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap
- | Apports théoriques sur les aspects psycho-sociaux de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap : la construction et la manifestation de la vie intime, amoureuse et sexuelle
- | Les problèmes spécifiques liés aux particularités de l'accueil et/ou de l'intervention (établissement, domicile)
- | Apports juridiques sur les droits concernant la vie affective, intime et sexuelle : les droits et libertés fondamentaux des personnes vulnérables, les spécificités pour les mineurs et les personnes protégées, la question du consentement, les infractions sexuelles
- | L'éducation sexuelle adaptée (outils existants, partenaires locaux, etc.)

PRÉREQUIS

- Exercer en établissement ou services accompagnant des personnes en situation de handicap

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Travail de réflexion et d'analyse autour de situations concrètes amenées par les professionnels et l'intervenant / Travail en sous-groupes sur les outils de la loi 2002-2 / Echanges à partir de documents vidéo / Présentation d'outils pédagogiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements et services, Cadres, professionnels exerçant en établissement

INFOS



Marion BRANCOURT



2 jours consécutifs / 12 heures



6 à 12 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Pâtis Tatelin, 35700 Rennes
Les 01-02/02 ou 21-22/11



Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent Volontaire au CREAI : 440€



Nous consulter